

x 5169

Mondes en Développement, Tome 13, N° 49, 1985, pp. 51-63.

is demandées dans le cadre de
ement. Les boursiers ainsi for-
acer les coopérants belges sur

eillé à instaurer une répartition
chacune des deux communau-
néerlandophone était généra-
d'études.

donnent aux ressortissants des
ation professionnelle intensive
e (départements ministériels,

as les secteurs suivants :

structions ;

la formation de ressortissants
entreprises belges pour des
commerciaux belges doit être
aire permet aux jeunes stagiai-
e et avec son environnement.

ne besoin en matière de forma-
er le montage, l'entretien et la
équipements importants qui

gique est donc multiple. Elle
les transferts de technologie,
naux bilatéraux que multilaté-

seulement le développement
e nôtre car seule une véritable
permettra de sortir de la crise

L'aide suédoise à la recherche pour le développement des PED

Jacques Gaillard

Secrétaire scientifique de la Fondation internationale pour la science()*

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : B* 5169 Ex : 1

L'importance de l'aide publique accordée par la Suède au développement du Tiers-Monde est bien connue, non seulement des milieux internationaux mais également du grand public. C'est un élément déterminant de sa politique étrangère. La décision parlementaire prise en 1978 de consacrer 1 % du PNB à l'assistance aux pays en développement a pu être réalisée et maintenue jusqu'en 1983 (voir annexe 1). La Suède a en 1984, en raison d'une réduction de tous les budgets, « gelé » temporairement son aide aux PED. Pour l'année budgétaire 1984-85⁽¹⁾, le montant de l'aide s'élève à 0,94 % du PNB, mais on parle déjà pour l'année 85-86 de remettre en vigueur le 1 %.

L'AIDE PUBLIQUE SUEDOISE POUR LE DEVELOPPEMENT

La Suède cependant fait toujours partie du peloton de tête des pays qui consacrent 1 % de leur PNB à l'aide au développement et arrive en troisième position après la Norvège et la Hollande. Le montant total de cette aide atteint 7 milliards de couronnes suédoises (SEK)⁽²⁾ pour le budget 84-85. Vingt-neuf pourcent (29 %) de ces fonds sont répartis entre les organismes internationaux (voir annexe 2). Le reste est presque totalement dévolu aux organismes suédois pour le développement (SIDA, SWEDFUND, BITS, SAREC)⁽³⁾. La SIDA à elle seule utilise 56 % des fonds (plus de 4 milliards pour le budget 84-85). Elle finance des programmes dans 18 pays différents (voir annexe 3) et couvre des domaines aussi larges que variés (voir annexe 4) allant de l'aide à l'agriculture au soutien de mouvements de libérations populaires en passant par la santé, l'enseignement, le soutien à l'importation, les transports, les communications etc...

L'aide publique suédoise au développement est le fruit d'un consensus entre les différents partis politiques, lesquels sont tous d'accord sur le bien-fondé de son existence. Par contre les avis politiques divergent quant à l'utilisation des fonds : le parti de droite (le Rassemblement des

(*) Chercheur à l'ORSTOM, Paris, France, à partir du 1^{er} octobre 1985.

Modérés) remet en cause le choix des pays et réclame plus d'aide bilatérale « liée » (avec contrats d'importation de produits suédois). Le Parti du Centre et le Parti Libéral sont d'accord pour retrouver prochainement le 1 % du PNB mais réclament que l'aide soit davantage dirigée au soutien direct de projets et non plus, comme c'est souvent le cas, attribuée aux pays sous la forme d'une aide financière globale. Le Parti Communiste plus généreux demande un accroissement de l'aide, la transformation des prêts concédés aux PED en dons et voudrait augmenter le nombre des pays aidés.

LA SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation with Developing Countries)⁽⁴⁾

Parmi les organismes suédois d'aide au développement l'Agence Suédoise pour la coopération en matière de recherche avec les PED (SAREC) est la seule ayant pour vocation spécifique d'assister les PED en matière de recherche pour le développement. Elle reçoit actuellement 2,3 % du budget total de l'aide suédoise au développement, soit 170 millions de couronnes suédoises.

Historique

Avant la création de la SAREC en 1975, le soutien à la recherche a été très limité dans les activités de coopération suédoise et visait surtout à solutionner des problèmes bien définis, en particulier dans les domaines de la planification des naissances et de l'alimentation, et ceci le plus souvent en relation directe avec la préparation, l'exécution et la continuation de programmes de développement. De plus, partant du fait que les problèmes qui se posaient étaient de nature régionale sinon globale, on estimait qu'il était préférable de concentrer les ressources disponibles en les attribuant directement à des organisations internationales. La qualité scientifique des activités de recherche effectuées étaient d'un haut niveau et la participation des chercheurs des pays développés était dominante, cautionnant ainsi le financement des pays donateurs. Ainsi, lorsque la SAREC fut fondée en 1975, plus de 90 % de l'aide suédoise à la recherche dans les PED étaient attribués à des programmes de recherche internationaux, en particulier dans les domaines de la santé et de la planification des naissances (OMS), ainsi que de l'agriculture (GCRAI). Cette politique d'aide n'était d'ailleurs pas typique à la Suède et se retrouvait dans beaucoup de pays industrialisés.

En 1971, une Commission a été mise en place pour étudier la politique suédoise dans le domaine de l'aide à la recherche avec les PED. Selon les directives officielles, cette commission d'étude avait trois tâches principales. Elle devait concentrer ses efforts en fonction tant des besoins des PED que des capacités et possibilités de la Suède. L'étude devait en second lieu faire des propositions en ce qui concerne les différents types d'aide à la recherche et l'importance relative qui devrait être accordée à chacun. On peut citer pour exemple la mise en place d'un potentiel national de recherche dans les PED ou l'accroissement de la recherche

en Suède sur le sous-développement, de même qu'une ré-orientation d'autres recherches pouvant intéresser les PED. Enfin, l'étude devait proposer une forme d'organisation suédoise qui aurait pour but d'aider les PED dans le domaine de la recherche.

Les conclusions du rapport qui a été remis en 1973 insistaient sur la nécessité d'augmenter les ressources destinées à créer et/ou à renforcer les capacités nationales de recherche des PED sans pour autant négliger les instituts et programmes de recherche internationaux, lesquels devraient cependant être encouragés à collaborer plus étroitement avec les programmes nationaux.

Organisation, objectifs et programmes

La SAREC fut donc mise en place à l'automne 1975. Elle dépend du Ministère des Affaires Etrangères. Depuis le 1^{er} juillet 1979 c'est une administration dotée d'un budget propre voté par le parlement. Conformément aux conclusions de la Commission d'étude, l'objectif principal de la SAREC est d'aider les PED à mettre en place et à renforcer leurs capacités nationales de recherche ainsi que d'encourager et de soutenir la recherche dans les PED afin de leur permettre d'accéder à une plus grande autonomie et d'établir une meilleure justice économique et sociale.

La SAREC répartit son budget selon des choix qu'elle effectue en fonction des orientations qui lui sont spécifiques et qui sont définies par son Conseil d'Administration. Elle doit :

- Encourager la recherche et suivre l'évolution des problèmes propres à la recherche dans les domaines qui sont importants pour les PED et pour la coopération au développement.
- Etudier les différents aspects que revêtent la coopération avec les PED, le soutien financier à la recherche dans ces pays ainsi que l'assistance financière aux programmes de recherche internationaux axés vers les PED.
- Répartir les fonds attribués aux recherches suédoises axées sur le développement des PED.
- Prendre des initiatives pour la mise en place de recherches dans ce domaine.

Pour remplir cette mission, la SAREC conseille le Gouvernement suédois sur la politique de recherche en coopération et met en œuvre les programmes nécessaires à cette politique. Pour ce faire la SAREC travaille également en étroite relation avec les divers conseils de recherche suédois, le Conseil de recherche en sciences fondamentales (NFR), le Conseil de la recherche médicale (MFR), le Conseil de la recherche en sciences humaines (HSFR), le Conseil de la recherche en agriculture et sylviculture (LSFR), etc. De plus la SAREC est également en relation avec les organismes de recherche des autres pays et les instituts de recherche internationaux.

Les compétences scientifiques de la SAREC sont assurées par :

- La représentation de chercheurs et scientifiques au sein du Conseil d'Administration.

— La présence dans le secrétariat de collaborateurs scientifiques spécialisés et compétents en matière de recherche orientée vers les PED.

— L'existence de cinq groupes scientifiques de référence : théorie du développement et sciences sociales, agriculture et développement rural, technologie et industrialisation, santé et alimentation ainsi qu'enseignement et communication.

La SAREC est dotée d'un Conseil d'Administration, d'un directeur et d'un secrétariat se composant d'environ vingt personnes. Le secrétariat couvre un vaste domaine scientifique. Ceci exige non seulement des connaissances et de l'expérience, acquises dans diverses disciplines scientifiques, mais aussi des moyens pour suivre activement le développement de la recherche dans chaque discipline en participant concrètement à des travaux de recherche. Le travail au secrétariat a pour cette raison été organisé de telle façon qu'il soit possible aux secrétaires de recherche d'effectuer périodiquement des recherches personnelles et éventuellement de s'associer aux recherches menées sur le terrain.

L'aide à la recherche pour le développement des PED est un domaine très large au sein duquel on peut distinguer :

— *La recherche théorique* qui analyse le développement et le sous-développement ;

— *la recherche exploratoire* qui fournit la connaissance nécessaire sur l'environnement physique, médical, écologique, social et économique dans lequel les changements se produisent ;

— *la recherche sectorielle* qui vise à résoudre les problèmes concrets liés au développement.

Pour ces trois types de recherche la SAREC donne la priorité aux projets qui satisfont aux critères suivants :

— la recherche entreprise doit contribuer au renforcement des capacités nationales de recherche des PED et tendre à rompre la dépendance des PED en matière de recherche ;

— l'orientation de la recherche doit être focalisée sur un problème lié au développement et contribuer à sa solution ;

— la recherche doit dans un plus long terme viser à combattre et briser le processus de sous-développement des PED.

Créée en 1975 avec un budget de 58 MSEK (Millions de couronnes suédoises), la SAREC a vu ses possibilités financières augmenter rapidement pour atteindre 170 MSEK pour l'année budgétaire 1984-85.

L'aide accordée par la SAREC à la recherche pour le développement peut être classée en quatre rubriques :

— Recherche en coopération bilatérale dans les PED.

— Recherche en coopération entre les PED.

— Programmes de recherche internationaux.

— Recherches effectuées en Suède et axées sur le développement des PED.

L'étude de l'évolution de l'importance budgétaire relative de chacun de ces programmes (annexe 5) donne un premier aperçu de l'importance qu'attache la SAREC aux différents types d'aide et de coopération dans le domaine de la recherche.

Tout d'abord, il est important de noter la faible part des coûts d'administration (environ 3 %). Ces faibles coûts peuvent s'expliquer en partie par le fait que les bureaux du secrétariat de la SAREC sont installés au siège social de SIDA, ce qui permet d'utiliser tous les services administratifs communs de SIDA : gestion du personnel, comptabilité, etc. Par ailleurs, l'aide aux programmes internationaux, bien qu'ayant diminué en importance relative depuis 1975, consommait encore près de 50 % du budget en 1983. Ce type d'aide ne nécessite pas une administration coûteuse.

Cette diminution de l'aide aux programmes internationaux s'est faite à l'avantage de l'aide à la recherche dans les PED et entre PED, ainsi que, dans une moindre mesure, de l'aide à la recherche en coopération pour le développement effectuée en Suède.

Recherche en coopération bilatérale avec les PED

Comme nous venons de le voir, la SAREC attache une importance particulière à renforcer les programmes qui soutiennent directement la recherche dans les pays en développement. Les crédits alloués à ce type de coopération ont augmenté considérablement, passant de 110.000 SEK en 1975 (soit environ 0,2 % du budget total) à 38 MSEK en 1984-85 (soit environ 22 % du budget total). L'un des principaux objectifs est de mettre en place des structures et capacités de recherche nationales et de les renforcer.

Des accords de coopération de recherche ont déjà été signés avec 14 pays : le Botswana, Cuba, l'Ethiopie, la Guinée-Bissau, les Iles du Cap Vert, l'Inde, le Mozambique, le Nicaragua, la Somalie, Sri Lanka, la Tanzanie, le Vietnam, la Zambie et le Zimbabwe. Dans la mesure où ces pays diffèrent en ce qui concerne leur taille, leur capacité de recherche propre ainsi que l'organisation de la recherche et leur politique scientifique, ces accords de coopération sont très différents d'un pays à l'autre. Le principe directeur commun consiste cependant à identifier une institution nationale de haut niveau chargée de la coordination et de la planification de la recherche dans le but de mettre en place des programmes de recherche en coopération dans des domaines considérés comme prioritaires à la fois par la communauté scientifique et les instances politiques, et ce afin de pouvoir garantir que les programmes de recherche soutenus ont et auront un soutien national à long terme.

Pour les pays ne disposant pas d'organe national coordinateur de la recherche, l'aide de la SAREC est attribuée aux projets par l'intermédiaire des ministères respectifs.

L'aide de la SAREC s'adresse particulièrement aux pays ayant de faibles capacités de recherche. On peut distinguer trois types de pays différents :

— Les pays ayant une politique et un potentiel de recherche relativement développés (ex. Inde, Cuba). Dans ce cas le soutien de la SAREC consiste principalement à financer des institutions de recherche suédoise pour leur permettre d'établir une collaboration directe avec des institutions de recherche à Cuba et en Inde. On peut citer par exemple un accord de coopération de recherche signé avec Cuba et portant sur les effets de la pollution de l'eau sur le milieu (en particulier pollution provenant de l'industrie sucrière) ainsi que sur des recherches dans le domaine de l'oncologie. Dans le cas de l'Inde et de Cuba l'accent est mis sur l'intérêt que représente la coopération pour les chercheurs tant suédois qu'indiens ou cubains.

— Les pays ayant une organisation de recherche nationale (souvent d'origine très récente) et un potentiel de recherche limité (ex. l'Éthiopie, la Somalie, Sri Lanka, la Tanzanie, le Vietnam et la Zambie). Dans ce cas le soutien de la SAREC consiste à attribuer une subvention financière à l'organisation de recherche considérée comme compétente. On peut citer pour exemple la coopération entre la SAREC et le Sri Lanka démarrée en 1976. L'aide globale de la SAREC attribuée pour différents projets à la NARESA (Conseil National de la Recherche) s'élève actuellement à 6,7 MSEK. La plus grande partie de ces fonds a été utilisée pour la recherche sur la biologie et l'élevage du buffle. Cette recherche a été menée par des scientifiques de Sri Lanka dans le cadre de plusieurs sous-projets et est suivie par un groupe de référence que la SAREC a mis en place à cet effet. En 1984 a eu lieu le premier symposium pour l'évaluation de cette recherche. Un second projet d'envergure soutenu par la SAREC au Sri Lanka vient juste de démarrer, il s'agit de la recherche sur le potentiel que représente la pêche en eau douce pour l'alimentation des populations locales.

— Les pays qui n'ont pas de politique de recherche coordonnée au niveau national et qui disposent d'un potentiel de recherche très limité (ex. le Botswana, la Guinée-Bissau, les Iles du Cap Vert, le Mozambique, le Nicaragua et le Zimbabwe). Dans ce cas le soutien de la SAREC consiste à financer des programmes de recherche bien définis qu'elle attribue de préférence par l'intermédiaire d'un ministère ou d'un organe officiel. Le problème qui se présente trop souvent dans les pays qui n'ont pas de conseil national pour la recherche c'est qu'ils présentent aussi un potentiel très faible de scientifiques et chercheurs. Les besoins du pays sont tellement aigus, tant dans le secteur public que privé, que la carrière de chercheur n'est guère attractive. Ces pays sont souvent obligés de faire appel aux chercheurs de pays industrialisés. L'aide de la SAREC à ces pays varie suivant les cas et les besoins : aux Iles du Cap Vert, l'aide s'adresse directement à une institution nationale de recherche (INIT) et finance directement trois des quatre domaines de cette institution. Au Mozambique, le soutien de la SAREC s'est accru progressivement pour atteindre un total de 6 MSEK pour un budget de deux ans (1982-84). Dans ce dernier pays la SAREC subventionne différentes institutions pour des recherches très variées allant des sciences sociales à l'écologie

marine en passant par la mise en place d'archives historiques (pour ce pays qui sait très peu de choses de son passé antérieurement à la colonisation portugaise).

Recherche en coopération entre PED

Pour beaucoup de PED la participation à des programmes de recherche régionaux est le seul moyen réaliste de s'engager dans des activités de recherche. Ce type de coopération qui permet de valoriser l'utilisation des moyens dont dispose chaque partenaire est très activement soutenu par la SAREC. Le budget consacré à cette aide est passé de 1,2 MSEK en 1975 (2,4 % du budget total) à 25 MSEK en 1983-84 (soit 14,7 % du budget total).

Dans ce domaine la SAREC soutient les activités d'organisations régionales en Amérique Latine et en Afrique, tel que le Conseil pour le Développement des Recherches Economiques et Sociales en Afrique (CDRES) qui a été créé à Dakar, Sénégal, en 1973. Des programmes régionaux de recherche agronomique ont également bénéficié de l'aide de la SAREC en Afrique et dans les Antilles. Il est prévu d'intensifier des actions de coopération de recherche régionales dans des pays de l'Afrique du Sud où des pays comme le Botswana, la Zambie, le Mozambique et la Tanzanie auraient intérêt à mettre en commun leurs moyens et à coordonner certains de leurs programmes à un niveau régional.

Programmes de recherche internationaux

La majeure partie des subventions d'aide à la recherche des pays développés est attribuée à différents programmes de recherche internationaux dépendant pour la plupart du système des Nations Unies. Au cours de ses cinq premières années d'activités, la SAREC s'est efforcée, avec l'aide de scientifiques des PED, de dresser un bilan des résultats obtenus par ces programmes. De ce bilan il ressort que ces programmes internationaux mènent des recherches de haute qualité, souvent de nature fondamentale ou générale et qu'il est important que leurs activités puissent continuer. Cependant il apparaît de plus en plus clairement que ces activités devraient être, plus que par le passé, menées en collaboration étroite avec les institutions de recherche nationales des PED. Ceci a été mis particulièrement en évidence à Vienne en 1979, lors de la Conférence des Nations Unies sur la Science et la Technologie pour le développement.

La SAREC continue donc de soutenir les programmes de recherche internationaux, en particulier dans les domaines de la santé et de l'agriculture, tout en essayant de modifier leurs orientations de façon à pouvoir établir des relations et collaborations étroites et durables entre les programmes nationaux et internationaux.

Ainsi la SAREC a organisé une conférence sur la recherche agronomique avec des scientifiques de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine pour discuter des programmes de recherche agronomique nationaux en

relation avec les activités des instituts internationaux de recherche agronomique. Dans le domaine de la santé, la SAREC a fait savoir à l'OMS qu'elle désirait que ses activités de recherche soient basées autant que possible dans des institutions nationales des PED. En effet, le but de ces programmes ne devrait pas uniquement consister à trouver des solutions techniques aux problèmes, mais également à contribuer au développement d'un potentiel de recherche dans les PED afin que ces problèmes puissent à l'avenir être résolus dans et par les PED.

La contribution la plus importante de la SAREC dans ce domaine va à l'OMS avec 39 MSEK en 1983-84. Selon les directives de la SAREC cette contribution doit être utilisée en priorité pour aider les PED à mettre en place une organisation nationale pour les soins médicaux de première nécessité, ainsi qu'à engager des programmes de « recherche et d'action » dans les domaines de l'alimentation, de la santé des mères et des enfants, des vaccinations et des maladies intestinales.

La plus grande part de la contribution de la SAREC à l'OMS va au programme spécial de l'OMS pour la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la reproduction humaine. Ce programme a deux buts distincts : d'une part développer des techniques contraceptives mieux adaptées aux besoins des PED et, d'autre part, renforcer le potentiel de recherche des PED dans ce domaine. Conjointement à la SIDA, la SAREC contribue également aux programmes de l'OMS contre les diarrhées, les maladies pulmonaires infectieuses et pour les campagnes de vaccination etc. Elle finance de plus certains programmes particuliers de recherche et d'enseignement sur les maladies tropicales dans le but d'établir et de soutenir une recherche bio-médicale pour le développement de vaccins et de médicaments adaptés.

Dans le domaine de la recherche agronomique internationale le soutien de la SAREC consiste principalement à attribuer des subventions de fonctionnement aux instituts internationaux de recherche agronomique dont les activités sont coordonnées et financées par le Groupe Consultatif sur la Recherche Agronomique Internationale (GCRAI). Pour l'année budgétaire 1983-84 le montant global de la contribution de la SAREC à dix des instituts du GCRAI s'élève à 25 MSEK. Au sein du GCRAI la SAREC soutient la thèse du renforcement des potentialités nationales de recherche auxquelles à son opinion on devrait accorder la priorité dans les années à venir plutôt que de créer de nouveaux instituts internationaux ou de continuer à agrandir ceux qui existent déjà. Le montant total du soutien de la SAREC au GCRAI s'élève au total à 165,4 MSEK depuis 1973.

Parmi les autres organisations ou programmes internationaux soutenus par la SAREC se trouvent l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Institut de Recherche sur le Développement Social des Nations Unies (IRDS), le Centre International pour la Recherche sur la Physiologie et l'Ecologie des Insectes (ICIPE) et la Fondation Internationale pour la Science (FIS)⁽⁵⁾.

Recherches effectuées en Suède et axées sur le développement des PED

Un programme spécial a été établi par la SAREC pour soutenir des projets de recherche utiles au développement des PED au sein d'institutions de recherche suédoises. Ce programme a pour but d'encourager les chercheurs suédois à s'intéresser aux problèmes des PED, de développer des capacités de recherche pour le développement au niveau des universités et instituts de recherche suédois et d'augmenter les perspectives d'établir des liens de collaboration entre des institutions de recherche en Suède et dans les PED.

En 1977 une enquête a été effectuée auprès de 850 instituts suédois de recherche liés aux universités pour évaluer l'intérêt des chercheurs pour la recherche en liaison avec les PED : 85 % des laboratoires ont répondu. Les résultats obtenus sont les suivants :

- 59 % des instituts pensent que cette recherche ne les concerne pas ;
- 33 % des instituts effectuent des recherches présentant un intérêt potentiel ou direct pour les PED ;
- 8 % des instituts coopèrent déjà avec les PED.

Au total 398 projets intéressants directement ou indirectement les PED ont été mentionnés. Parmi ceux-ci 42 % sont dans le domaine des sciences sociales et humaines, 22 % en médecine, 16,5 % en mathématiques et sciences fondamentales, 10 % en agriculture, sylviculture et sciences vétérinaires, 8,5 % en technologie et 1 % en divers.

Entre 1975 et 1983, 749 allocations de recherche ont été accordées par la SAREC dans le cadre de ce programme pour un montant total de 63,1 MSEK. La répartition de ces allocations par domaine de recherche pendant la même période est la suivante :

— Théorie du développement et sciences sociales	30 %
— Technologie et industrialisation	23 %
— Santé et alimentation	21 %
— Agriculture et développement rural	16 %
— Enseignement et communication	10 %

Il est intéressant de noter que ces recherches ont été menées dans plus de 70 pays, élargissant ainsi le champ d'action géographique de la SAREC. Il ressort d'une analyse statistique détaillée que le nombre d'allocations de recherche qui intéressent l'Afrique et l'Asie se répartissent en nombre à peu près égal entre les douze pays ayant des accords de coopération bilatérale avec la SAREC, et les autres. En Amérique Latine, par contre, sur 57 allocations de recherche, 7 seulement ont été attribuées pour des programmes concernant Cuba et le Nicaragua. Les cinquante allocations restantes ont porté sur des recherches intéressant 13 autres pays latino-américains n'ayant pas d'accords de coopération avec la SAREC.

CONCLUSION

Créée quelques années après le Centre de Recherche pour le Développement International Canadien (CRDI), la SAREC a l'argent contribué

à une redéfinition et une réorientation de l'aide à la recherche en coopération en Suède.

Si l'existence du CRDI a pu jouer un rôle incitatif et dans une certaine mesure influencer les décisions préalables à la création de la SAREC, le modèle mis en place est très différent et présente de nombreuses originalités.

A titre de comparaison le CRDI, avec un budget environ deux fois plus important que la SAREC, a un secrétariat de plus de 400 personnes, soit environ 20 fois plus important que celui de la SAREC. Par voie de conséquence on peut observer que la SAREC a des frais d'administration très bas qui n'ont jamais dépassé 3,5 % du budget total malgré une augmentation croissante des activités de recherche en coopération bilatérale avec les PED qui est un programme exigeant en administration. Grâce au programme de soutien aux recherches axées sur le développement des PED au sein d'institutions de recherche suédoises, la SAREC a réussi à intéresser et à mobiliser une partie non négligeable de la communauté scientifique suédoise sur les problèmes des PED bien que cette dernière avait peu de traditions dans ce domaine. Un des traits les plus marquants est peut-être la diminution relative importante de l'aide aux programmes internationaux bien que celle-ci représente encore près de 50 % du budget total en 1984.

A travers ses différentes activités menées au sein des quatre principaux programmes, c'est le même objectif de base qui est visé à savoir le renforcement des capacités nationales de recherche des PED afin de leur permettre d'accéder à une plus grande autonomie et contribuer ainsi à établir une meilleure justice économique et sociale.

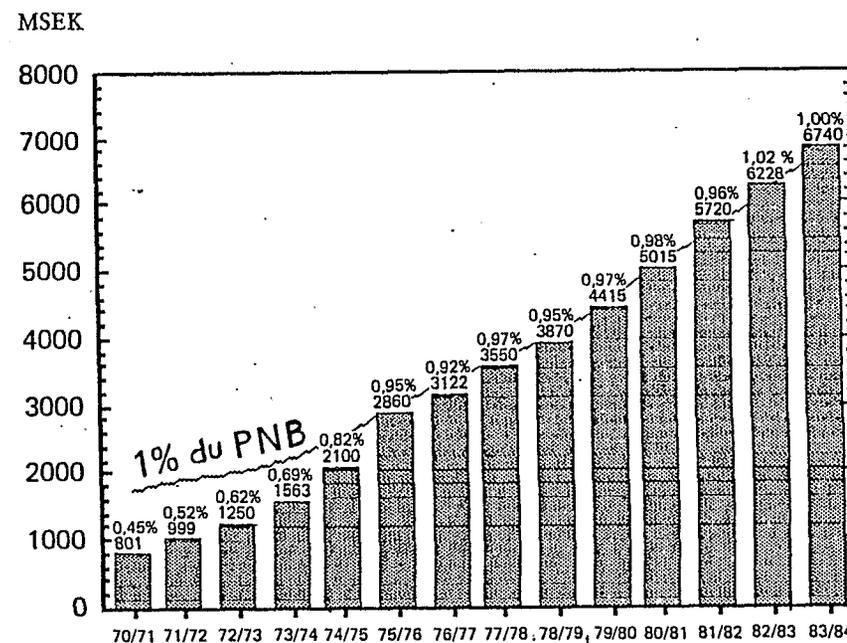
NOTES

- (1) L'année budgétaire suédoise va du 1^{er} juillet au 31 juin de l'année suivante.
- (2) 1 couronne suédoise (SEK) = 1 franc français.
- (3) On se consacrera dans cet article à la présentation presque exclusive des activités de la SAREC.
- (4) Le nom officiel suédois est : « Styrelse för U-Landsforskning ».
- (5) Cf article dans ce même numéro de Mondes en Développement p.

Annexe 1

Aide publique suédoise au développement international

Total de l'aide attribuée entre 1970 et 1984



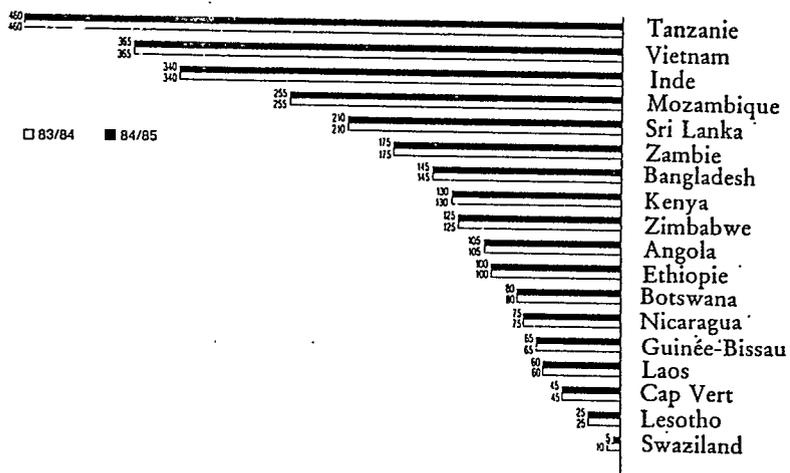
Annexe 2

Contributions aux programmes d'aide au développement international

	(MSEK)	
	83/84	84/85
— Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD)	490	526
— Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF)	140	170
— Association Internationale pour le développement (IDA)	499	579
— Banques de développement régional	182	198
— Aide alimentaire internationale	232	270
— Fonds international pour le développement agricole (FIDA)	50	50
— Autres organisations	192	191
— Autres contributions multilatérales	90	104

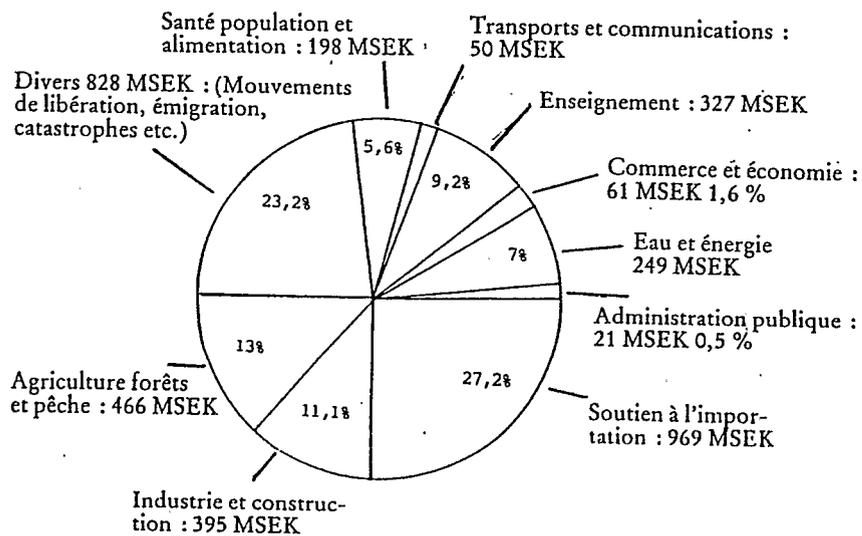
Annexe 3

Pays bénéficiant de l'aide de la SIDA (MSEK)



Source : « Svensk bistand »

Annexe 4



Source : « Svensk bistand »

Annexe 5
Budget de Sarec : Répartition par programmes d'activités de recherche

	1975/76		1976/77		1977/78		1978/79		1979/80		1980/81		1981/82		1982/83		1983/84	
	MSEK	%	MSEK	%	MSEK	%	MSEK	%	MSEK	%	MSEK	%	MSEK	%	MSEK	%	MSEK	%
1. Recherches dans les PED	110	0,19	6.365	7,92	4.125	4,51	4.111	4,08	12.755	10,20	16.810	13,46	16.475	13,08	26.450	16,45	37.310	22,29
2. Recherches entre PED	1.420	2,43	5.190	6,46	7.970	8,72	11.304	11,24	15.574	12,46	16.652	13,34	20.715	16,45	25.735	16,01	25.000	14,94
3. Programmes internationaux	55.460	95,50	63.890	79,50	71.435	78,18	74.200	73,79	83.575	66,84	74.850	59,97	72.100	57,27	88.700	55,18	83.000	49,60
4. Recherches en Suède	1.080	1,86	3.265	4,06	6.145	6,73	9.030	8,98	10.354	8,28	12.500	10,01	12.200	9,69	15.179	9,44	16.875	10,08
5. Administration	1.000	1,72	1.650	2,02	1.700	1,86	1.917	1,91	2.870	2,22	4.000	3,20	4.400	3,49	4.675	2,90	5.125	3,06
TOTAL	58.070	100,00	80.360	100,00	91.375	100,00	100.554	100,00	125.038	100,00	124.812	100,00	125.890	100,00	160.799	100,00	167.310	100,00